

Chers concitoyens,

Nous sommes ravis de vous informer de l'existence de **MaPrimeRénov' Sérénité**, un programme visant à encourager la rénovation énergétique de nos habitations.

Cette allocation offre un soutien financier significatif, pouvant atteindre une valeur à plus de **60 000€**, pour vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement, réduire vos factures d'énergie, et contribuer à la protection de l'environnement.

Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité à MaPrimeRénov' Sérénité et la procédure de demande, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20554>